Pour le Maire
et par délégation

Directrice Générale
des Services

Marie-Odile GESLIN

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 027-212701650-20260929-CM28092026_12-DE

CM-29-09-2026/12

Département *EURE* **Arrondissement** *EVREUX* **Canton** *CONCHES*	*COMMUNE DE CONCHES EN OUCHE* EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2026

Nombre de délégués en exercice :	*27*
Nombre de présents :	*25*
Nombre de votants :	*26*
Date de Convocation :	*22/09/2026*

L'An Deux Mil Vingt-Six, le Vingt-Neuf Septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Conches, *légalement convoqué, s'est réuni à Conches en Ouche*

ETAIENT PRESENTS
Monsieur *Jérôme PASCO, Maire,*

Mesdames *Claire LACAMPAGNE CROCHET, Sophie LEMEZ, Michelle TANGUY, Nadine ROBERT, Monique JEAN, Isabelle BRITTON, Agnès TREGOUET, Claire AUFFRET, Aurélie CERNON, Céline CONSTANT, Delphine METAYER*

Messieurs *David SIMONNET, Thiery PINARD, Emmanuel BROUSSE, Jean-François DEBAIN, Didier MASSE, Alain ROUSSEAU, Pierre FONTAINE, Pascal DESBOIS, Didier MABIRE, Xavier HAUDEBOURG, Guillaume MARLIERE, Fabrice SORIEUL, Vincent POZO*

ETAIENT ABSENTS EXCUSES
Madame *Emilie CORBIER donnant procuration à* ***Monsieur*** *David SIMONNET,*
Madame *Marie AUBRY*

Secrétaire de séance *: Monique JEAN*

Objet : RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Mise en ligne le : 16/10/2026 16:13 (Europe/Paris)
Collectivité : Conches-en-Ouche
https://www.conches-en-ouche.fr/documents_administratifs/82839

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 027-212701650-20260929-CM28092026_12-DE

Monsieur Jérôme PASCO rappelle que conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts (CGI), la commission communale des impôts directs (CCID), prévue dans chaque commune est composée :

- Du maire ou d'un adjoint délégué, Président de la commission
- De 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants pour les communes de plus de 2000 habitants.

Les commissaires doivent remplir les conditions suivantes :

- Être âgés de 18 ans minimum
- Être de nationalité française ou ressortissant d'un état membre de l'Union Européenne
- Jouir de leurs droits civils
- Être inscrits au rôle des impositions directes locales de la commune (taxe foncière, taxe d'habitation sur les résidences secondaires, cotisation foncière des entreprises)
- Être familiarisés avec les circonstances locales, et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés par la commission

La CCID intervient surtout en matière de fiscalité directe locale et :

- Dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation ou servant à l'exercice d'une activité salariée à domicile, détermine leur surface pondérée et établit les tarifs d'évaluation correspondants (article 1503 du CGI) ;
- Participe à l'évaluation des propriétés bâties (article 1505 du CGI) ;
- Participe à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties ;
- Formule des avis sur des réclamations portant sur une question de fait relative à la taxe d'habitation et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (article R. 198-3 du livre des procédures fiscales).

Son rôle est ***consultatif.***

Ces commissaires sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques, à partir d'une liste de contribuables en nombre double, c'est-à-dire constituée de 32 personnes : 16 noms pour les commissaires titulaires et 16 noms pour les commissaires suppléants, dressée par le conseil municipal.

Mise en ligne le : 16/10/2026 16:13 (Europe/Paris)
Collectivité : Conches-en-Ouche
https://www.conches-en-ouche.fr/documents_administratifs/82839

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 027-212701650-20260929-CM28092026_12-DE

La liste proposée est la suivante :

1 Claire LACAMPAGNE-CROCHET
2 Sophie LEMEZ
3 Michelle TANGUY
4 Pascal DESBOIS
5 Thiery PINARD
6 Nadine ROBERT
7 Guillaume MARLIERE
8 Claire AUFFRET
9 Emmanuel BROUSSE
10 Vincent POZO
11 Didier MABIRE
12 Max RONGRAIS
13 Jean-François DEBAIN
14 Laurence BINETTE
15 Chantal MORIN
16 William TERRYN
17 Monique JEAN
18 Isabelle BRITTON
19 Aurélie CERNON
20 David SIMONNET
21 Céline CONSTANT
22 Christine CHEHU
23 Marie AUBRY
24 Pierre FONTAINE
25 Agnès TREGOUET
26 Didier MASSE
27 Xavier HAUDEBOURG
28 Fabrice SORIEUL
29 Caroline PERISSINOTO
30 Alain ROUSSEAU
31 Emilie CORBIER
32 Jacqueline DUVALLET

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adoptent la liste de 32 susmentionnés.

AINSI DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE ET SIGNÉ APRÈS LECTURE.
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Conches, le Trente Septembre Deux Mil Vingt-Six

Le Maire
Jérôme PASCO

Mise en ligne le : 16/10/2026 16:13 (Europe/Paris)
Collectivité : Conches-en-Ouche
https://www.conches-en-ouche.fr/documents_administratifs/82839